

## **SOUS-COMITÉ DE SPÉCIALISTES DES MOUSSES ET LICHENS DU COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC) : APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT POUR LA COPRÉSIDENTENCE**

Les personnes qui souhaitent occuper la place de coprésident du sous-comité spécialistes des mousses et lichens du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) sont invitées à présenter une déclaration d'intérêt. La durée du mandat est de quatre ans.

La personne qui occupe le poste de coprésident du Sous-comité de spécialistes de l'une des espèces obtient de nombreuses occasions d'en apprendre davantage au sujet de la flore et de la faune diversifiées du Canada dans un environnement favorisant la coopération et l'entraide. En outre, le coprésident aura l'occasion d'apprendre et d'appliquer des procédures novatrices liées à l'évaluation des populations, ce qui lui permettra de se trouver à l'avant-garde des priorités en matière de conservation pour la diversité biologique du Canada.

**Exigences :** *Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons aux candidats qui possèdent une expertise considérable en ce qui concerne l'écologie, la conservation et l'évaluation du statut des bryophytes du Canada. Il est essentiel d'avoir une bonne compréhension des menaces qui pèsent sur les bryophytes et des causes du déclin des populations. Une expertise supplémentaire en ce qui concerne l'écologie et la conservation des lichens du Canada est considérée comme un atout utile. Les candidats doivent posséder d'excellentes compétences en communication, en organisation et en rédaction, ainsi que la capacité de synthétiser des renseignements clés dans le contexte du processus d'évaluation du statut du COSEPAC. Le candidat retenu doit avoir démontré sa capacité à diriger un comité scientifique, et à collaborer avec ses membres, dans un milieu axé sur le consensus.*

**La diversité est importante :** *Le COSEPAC s'engage à avoir un effectif compétent et diversifié, représentatif de la population qu'il dessert, et reconnaît les nombreux avantages d'un environnement sécuritaire et inclusif où des personnes aux perspectives diverses peuvent collaborer pour soutenir l'évaluation des espèces sauvages. Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler. Au moment de recruter ses membres, la préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés qui se sont auto-identifier en tant que femme, personne autochtone, personne handicapée, personne racialisée, personne ayant diverses orientations sexuelles ou genres, personne d'autres groupes sous-représentés, personne en début de carrière et toute personne qualifiée ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives. Le modèle de candidature (la section consacrée à l'auto-identification se trouve au point 7) vous permet de vous identifier clairement comme membre d'un de ces groupes. **N'hésitez pas à vous identifier!***

**Les déclarations d'intérêt peuvent être soumises entre le 24 janvier et le 21 février 2024.**

**Date limite : le 21 février 2024, à 15 heures (de l'Est). Les déclarations d'intérêt reçues après cette date ne seront pas acceptées.**

## **À PROPOS DU COSEPAC**

Les fonctions principales du [COSEPAC](#) sont les suivantes :

- évaluer la situation des espèces sauvages considérées comme potentiellement en péril au Canada, en définissant les menaces actuelles et potentielles pour les espèces sauvages;
- présenter les résultats de ses évaluations ainsi que les raisons des désignations au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril et au public canadien.

Le COSEPAC s'acquitte de ses fonctions en se servant de la meilleure information disponible, y compris les connaissances scientifiques, les connaissances communautaires et les connaissances traditionnelles autochtones. Le processus d'évaluation est indépendant, transparent et fondé uniquement sur des éléments probants. Les rapports de situation du COSEPAC, tout en servant de base aux recommandations faites au gouvernement au titre de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), sont aussi largement cités par les organismes scientifiques et environnementaux, les utilisateurs de ressources, les organismes gouvernementaux et les médias. Les rapports du COSEPAC fournissent des renseignements sur l'état des populations d'espèces sauvages, qui préoccupent tous les Canadiens.

### **Sous-comités de spécialistes des espèces et coprésidents**

Les Sous-comités de spécialistes des espèces (SSE) sont composés de membres qui possèdent des connaissances scientifiques ou traditionnelles de ces groupes taxonomiques, surtout en ce qui concerne le Canada. Ils peuvent avoir une expertise dans une discipline telle que la biologie de la conservation, la dynamique des populations, la taxonomie, la systématique, la génétique des populations, ou d'autres aspects de ces groupes taxonomiques. Les membres des SSE examinent les rapports sur la situation des espèces sauvages dont ils sont responsables et à en assurent la qualité scientifique. Ils recommandent également au COSEPAC la désignation du statut de ces espèces.

Chaque SSE est dirigé par deux coprésidents, qui doivent satisfaire aux qualifications d'adhésion au COSEPAC (voir le modèle de candidature qui suit). Les coprésidents des sous-comités de spécialistes du COSEPAC sont nommés par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique après consultation avec le Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril et avec des experts et des organismes d'experts comme la Société royale du Canada qui, de l'avis du ministre,

possèdent l'expertise nécessaire. Les coprésidents des SSE ne deviennent pas membres de la fonction publique du Canada grâce à leur nomination ministérielle. Chaque membre du COSEPAC doit exercer son pouvoir discrétionnaire de façon indépendante. Les coprésidents des SSE peuvent être rémunérés pour leurs services, et les dépenses occasionnées par ces activités peuvent leur être remboursées selon les lignes directrices du Conseil du Trésor.

## Fonctions des coprésidents

Les responsabilités des coprésidents des SSE comprennent ce qui suit :

- rechercher des auteurs pour la rédaction des rapports de situation;
- réviser et corriger les rapports de situation et prendre toutes les autres mesures nécessaires pour les terminer (normalement entre quatre et dix rapports par année);
- apporter les modifications demandées par le COSEPAC au moment d'achever les rapports;
- recommander des espèces sauvages candidates à l'évaluation de la situation, selon les délibérations des SSE;
- planifier, organiser et coprésider les réunions annuelles de leur SSE;
- Se préparer aux réunions du COSEPAC et y prendre part; Au cours des dernières années, le COSEPAC s'est réuni deux fois par an et a évalué 80 « espèces » sauvages (qui, selon les termes du COSEPAC, peut comprendre des espèces, sous-espèces, variétés ou autres populations distinctes qui répondent à certains critères);
- rédiger des rapports annuels sur les activités de leur SSE.

## Déplacements associés aux réunions

Les frais de déplacement qui sont engagés par les coprésidents du SSE au Canada sont couverts par Environnement et Changement climatique Canada. **Pour les coprésidents du sous-comité de spécialistes des espèces dont le déplacement commence ou se termine à l'extérieur du Canada, Environnement et Changement climatique Canada paiera un montant équivalent à la moyenne des frais de déplacement engagés au Canada.**

## PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Nous avons demandé aussi bien aux nouveaux candidats qu'aux coprésidents titulaires de bien vouloir nous remettre les DEUX éléments suivants :

- un curriculum vitae;
- une lettre de présentation qui porte précisément sur chacun des éléments du [modèle de candidature](#), en utilisant les sous-titres du modèle de candidature ci-dessous. Même si vous pensez que votre c.v. répond déjà à une question,

veuillez en faire un court résumé dans votre lettre.

La préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés issus de groupes sous-représentés dans les SSE ou au sein du COSEPAC. Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir de vous auto-identifier clairement dans la section 7 de votre demande afin de vous identifier en tant que femme, personne autochtone, personne handicapée, personne racialisée, personne ayant diverses orientations sexuelles ou genres, ou personne d'autres groupes sous-représentés, et fournir des renseignements complémentaires, le cas échéant. Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

Envoyez votre déclaration d'intérêt en mentionnant dans la ligne d'objet « Déclaration d'intérêt pour devenir coprésident du SSE des mousses et lichens au Secrétariat du COSEPAC à [cosewic-cosepac@ec.gc.ca](mailto:cosewic-cosepac@ec.gc.ca).

Le Secrétariat enverra un accusé de réception par courriel à chaque personne dans un délai de deux jours ouvrables. **Si vous ne recevez pas un accusé de réception dans le délai mentionné, veuillez communiquer avec le Secrétariat par téléphone au 819-307-7600.**

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de membres du COSEPAC et de membres des SSE, qui présentera des recommandations au COSEPAC, lequel transmettra à son tour les candidatures en vue de leur nomination par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Les candidats retenus seront généralement informés vers la fin de l'été et siégeront du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat du COSEPAC à [cosewic-cosepac@ec.gc.ca](mailto:cosewic-cosepac@ec.gc.ca).

## MODÈLE DE CANDIDATURE

### 1. Études et bagage de connaissances

Indiquez vos diplômes et vos antécédents pertinents pour le groupe taxonomique en question. Cela peut comprendre, par exemple, la science ou les connaissances traditionnelles dans le domaine de la biologie de la conservation, de l'écologie, de la biologie des populations, de la génétique, de l'évaluation des stocks, de la gestion des ressources naturelles, de la taxonomie, de la systématique ou tout autre domaine pertinent.

Par exemple :

- j'ai vécu au sud de la région de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, et je possède des connaissances étendues sur l'écologie locale de cette région, en particulier sur les reptiles et les amphibiens;
- je possède un baccalauréat ès sciences en gestion des espèces sauvages, une maîtrise ès sciences en aquaculture des salmonidés et un doctorat en systématique de l'espèce *Salmo*;
- je possède un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en zoologie, cinq ans d'expérience en biologie et en génétique des populations de caribous et douze ans d'expérience en biologie de la conservation d'autres ongulés.

### 2. Expertise sur les taxons

Décrivez votre expertise et votre expérience concernant les mousses et lichens.

Par exemple : J'ai une excellente connaissance de l'écologie et de la systématique des mollusques d'eau douce de toute l'Amérique du Nord et j'ai une expertise particulière des sphaeriidés du Canada, particulièrement de l'Ontario. J'ai mené des consultations sur la taxonomie des mollusques d'eau douce dans 10 provinces et territoires canadiens, et mon Guide des naturalistes sur les sphaeriidés de l'Ontario est utilisé partout dans l'est de l'Amérique du Nord.

### 3. Exigences particulières des SSE

Indiquez votre expertise conformément aux exigences particulières suivantes : *Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons aux candidats qui possèdent une expertise considérable en ce qui concerne l'écologie, la conservation et l'évaluation du statut des bryophytes du Canada. Il est essentiel d'avoir une bonne compréhension des menaces qui pèsent sur les bryophytes et des causes du déclin des populations. Une expertise supplémentaire en ce qui concerne l'écologie et la conservation des lichens du Canada est considérée comme un atout utile. Les candidats doivent posséder d'excellentes compétences en communication, en organisation et en rédaction, ainsi que la capacité de synthétiser des renseignements clés dans le contexte du processus d'évaluation du statut du COSEPAC. Le candidat retenu doit avoir démontré sa capacité à diriger*

*un comité scientifique, et à collaborer avec ses membres, dans un milieu axé sur le consensus.*

Par exemple : Comme l'indique l'appel de déclarations d'intérêt, je possède une excellente connaissance de l'écologie des poissons de l'Arctique canadien et j'ai mené des recherches sur leur cycle vital au cours des cinq dernières années à l'appui d'un programme intégré de recherche et d'intendance dirigé par les Inuits.

#### **4. Expertise en biologie de la conservation, et dans la flore et la faune du Canada**

Dans quelle mesure connaissez-vous les techniques et les concepts liés à l'évaluation et à la conservation des espèces sauvages en péril, et les dispositions légales aux fins de désignation et de protection des espèces en péril à l'échelle fédérale, ou provinciale ou territoriale? Quelle est votre expérience en matière de formulation de conclusions et de recommandations objectives sur le statut biologique des espèces sauvages?

Par exemple :

- Au cours des cinq dernières années, j'ai recueilli des données sur la biologie et la génétique des populations de salmonidés. Ces données seront utilisées afin d'élaborer des programmes de rétablissement et de gestion pour le saumon sockeye;
- Au cours des cinq dernières années, j'ai aidé la nation haïda à rédiger des plans de conservation pour les espèces végétales;
- Au cours des cinq dernières années, j'ai fourni des conseils sur l'intégration de connaissances écologiques locales dans la planification de la gestion des espèces sauvages provinciales;
- Je suis membre de Canards Illimités et j'ai participé à des relevés visant à déterminer la répartition de l'Arlequin plongeur, la qualité de son habitat et les tendances dans la taille de sa population;
- Je possède une connaissance approfondie des lois fédérales, provinciales et territoriales sur les espèces en péril et j'ai rédigé trois rapports de situation sur les espèces sauvages;
- J'ai acquis une connaissance approfondie des lois fédérales, provinciales et territoriales sur les espèces en péril grâce à ma participation à la planification du rétablissement d'espèces en Colombie-Britannique. J'ai également corédigé trois rapports nationaux et cinq rapports provinciaux sur la situation d'espèces sauvages;
- J'ai publié un article sur l'extension due aux changements climatiques de l'aire de répartition des espèces de papillons du nord du Canada.

Fournissez une déclaration au sujet de votre degré de connaissance d'autres éléments de la faune et de la flore canadiennes qui *ne font pas partie* de votre domaine de spécialisation principal.

Par exemple : bien que je me concentre principalement sur les amphibiens, j'ai développé de solides compétences en matière d'identification des plantes, au point de pouvoir identifier avec certitude la plupart des plantes vasculaires de l'est et de nombreux lichens.

## **5. Aptitudes en animation et en gestion**

Indiquez votre expérience de l'animation, de l'organisation, de la présidence et de la gestion de réunions et de groupes de travail composés de divers participants qui ont pour tâche de prendre des décisions complexes et de formuler des recommandations.

Par exemple : J'ai présidé le Groupe de travail sur les tardigrades du Nunavut de 2003 à 2005. J'ai organisé et dirigé trois réunions par année de ce groupe de travail composé de huit personnes, qui avait pour tâche d'évaluer la réaction des tardigrades aux changements climatiques dans l'Arctique.

Indiquez votre expérience en ce qui a trait à l'assimilation de grandes quantités de renseignements techniques dans des domaines autres que votre principal domaine de spécialisation.

## **6. Aptitudes en rédaction et révision scientifiques**

Décrivez votre expérience de la rédaction, de l'examen et de la révision de documents scientifiques (p. ex., articles de revues, livres, rapports, etc. examinés par les pairs) et de l'interprétation critique de conclusions. Décrivez votre expérience de l'intégration de divers commentaires dans des produits rédigés.

## **7. Qualités personnelles**

Veillez fournir les déclarations suivantes (deux obligatoires, deux facultatives), chacune avec son propre sous-titre.

*Intérêts personnels ou point de vue* : Veuillez décrire votre intérêt personnel ou le point de vue qui vous amène à vouloir participer au processus d'évaluation des espèces du COSEPAC. Faites-nous part de la perspective et des systèmes de connaissances que vous apportez au processus d'évaluation des espèces du COSEPAC et/ou de la façon dont vos antécédents, votre expérience de vie et/ou vos perspectives pourraient contribuer à améliorer la prise de décision et la résolution de problèmes en ce qui concerne le travail du COSEPAC.

*Auto-identification* (facultatif; ces renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Dans la mesure où le COSEPAC s'efforce d'accroître la diversité de ses membres, la préférence peut être accordée aux candidats qualifiés appartenant à des groupes sous-représentés au sein du COSEPAC. Si vous le souhaitez, à l'aide du sous-titre « auto-identification », veuillez préciser les compétences et les connaissances dont

vous disposez pour travailler de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives et/ou vous identifier comme l'une des personnes suivantes, en fournissant des renseignements complémentaires, le cas échéant :

- femme;
- personne autochtone;
- personne handicapée;
- personne racialisée;
- personne ayant diverses orientations sexuelles ou genre
- personne d'autres groupes sous-représentés.

Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

*Interruptions* (facultatif; ces renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Les examinateurs tiendront compte des interruptions de carrière légitimes résultant de congés de maternité, parentaux, médicaux ou familiaux. Le temps consacré à ces types de congés ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la productivité. N'hésitez pas à mentionner toute circonstance personnelle qui aurait pu vous affecter.

## **8. Références**

Fournissez le nom et les coordonnées de trois personnes pouvant fournir des références. Indiquez le nom d'au moins une personne avec laquelle vous avez travaillé au sein d'un comité dans votre lettre de présentation ou votre CV. Il sera demandé à ces références de fournir des exemples et des évaluations pour les critères suivants :

1. votre capacité à travailler de manière constructive dans le cadre d'un processus de prise de décisions fondé sur le consensus et à favoriser le consensus entre des collègues qui sont membres d'un comité;
2. votre capacité à prendre des initiatives;
3. Votre capacité à respecter les délais et à livrer les produits;
4. votre capacité à faire preuve d'un bon jugement.